

APPEL À PROPOSITIONS POUR LES DOCTORANT·E·S

- jusqu'au 7 avril 2025 -

ADMINISTRER UN MODULE DE QUESTIONS D'ENQUÊTE DANS LE CADRE
DU PANEL ELIPSS



ÉTUDE LONGITUDINALE
PAR INTERNET
POUR LES SCIENCES SOCIALES

L'Étude Longitudinale par Internet Pour les Sciences Sociales (ELIPSS) est un panel mis en place par le Centre de Données Socio-Politiques (CDSP) depuis 2012 pour étudier l'évolution des comportements, des situations et des opinions dans la société française. ELIPSS donne l'opportunité de réaliser des enquêtes par questionnaire auprès d'un échantillon tiré aléatoirement de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus. En janvier 2025, il est composé d'un peu plus de 2 100 personnes qui seront invitées chaque mois à répondre à un questionnaire pour la recherche en sciences humaines et sociales.

ELIPSS, c'est également un patrimoine de plus de 120 enquêtes accessibles à l'ensemble de la communauté de recherche. Parmi celles-ci, l'Enquête annuelle, administrée chaque année depuis 2013 pour recueillir et mettre à jour de nombreuses données sociodémographiques, ainsi que des indicateurs et des variables de croisement fréquemment utilisés en sciences humaines et sociales. Une partie de ces variables est systématiquement appariée aux jeux de données produits dans le cadre du panel ELIPSS.

Cet appel à propositions de modules de questions d'enquête s'adresse aux doctorant·e·s de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales qui souhaiteraient enrichir de quelques données quantitatives et en population générale leur travail de thèse. Cette initiative vise à offrir aux jeunes chercheur·e·s la possibilité d'administrer **en juillet 2025 un module de questions au panel ELIPSS**. Pour les soutenir dans leur travail de recherche, le CDSP prend pleinement en charge le coût de l'administration des modules sélectionnés.

TABLE DES MATIERES

1. Le panel ELIPSS	3
2. Soumettre un module de questions d'enquête au Panel ELIPSS	4
2.1. Un 1 ^{er} appel à modules de questions en 2024	4
2.2. L'appel à modules de questions 2025	4
3. Fonctionnement de l'appel à propositions	5
3.1. Éligibilité des projets et des porteur-se-s de projets :	5
3.2. Modalités de dépôt des projets	5
3.3. Modalités de sélection des projets :	5
3.4. Calendrier	6
3.5. Conditions générales du Panel ELIPSS et engagement des porteur-se-s de projets : ..	6
3.6. Engagements de l'équipe ELIPSS :	6

1. LE PANEL ELIPSS

L'Étude Longitudinale par Internet Pour les Sciences Sociales (ELIPSS) est un panel mis en place en 2012 dans le cadre de l'EquipEx DIME-SHS afin d'étudier l'évolution des comportements, des situations et des opinions dans la société française.

ELIPSS repose sur un échantillon de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus. Ce panel a été constitué en plusieurs phases.

En 2012 et 2016, un échantillon initial a été tiré aléatoirement par l'INSEE dans les données du recensement puis exploité principalement en face-à-face. Pour en savoir plus sur ces deux premières phases : <https://quanti.dime-shs.sciences-po.fr/fr/le-panel/index.html>

En 2020, l'échantillon d'individus a été tiré, toujours aléatoirement, par l'INSEE dans la base de référence des données fiscales. Cette nouvelle vague de recrutement a été initiée en face-à-face, puis, en raison des conditions sanitaires liées à la propagation de la Covid19, s'est terminée en multi-modes (avec l'utilisation combinée de courriers, courriels et appels téléphoniques). Elle a permis d'ajouter 900 personnes au panel ELIPSS, pour atteindre au total 2 300 participant·e·s au 1^{er} février 2021.

Le dernier rafraîchissement du panel s'est clos en mai 2023, répondant à ses deux objectifs principaux : augmenter la taille du panel et améliorer sa représentativité notamment en termes d'âge. Le panel total atteignait alors 2 600 participant·e·s et la faible représentation des plus jeunes était désormais corrigée.

Les 2 130 personnes qui composent l'échantillon (en janvier 2025) sont invitées à participer chaque mois à une nouvelle enquête d'une durée de 4 semaines. L'invitation est envoyée par email et prend la forme d'un lien à cliquer. Les panélistes peuvent ainsi compléter le questionnaire via le support numérique de leur choix (ordinateur, tablette, smartphone). Un protocole de relances par mail et par téléphone est défini pour chaque terrain. En moyenne, le taux de réponse à chaque enquête est de l'ordre de 80 %. On peut noter que la participation est également encouragée par l'attribution ponctuelle et non conditionnelle de gratifications matérielles aux panélistes, la plupart du temps sous la forme de bons-cadeaux.

Pour en savoir plus sur la composition du panel : [ELIPSS en quelques chiffres](#).

Une fois par an, une Enquête annuelle est administrée à l'échantillon afin de collecter des informations précises sur le profil sociodémographique des répondant·e·s, leur situation familiale, leur logement, et quelques grands indicateurs classiques en sciences sociales. Les données de l'Enquête annuelle permettent un suivi longitudinal de l'échantillon, et une majorité de ces variables (parfois recodées) est systématiquement appariée aux jeux de données issus des enquêtes administrées au panel.

Une fois le terrain d'une enquête clôturé, les données sont post-produites (codages, pseudonymisation, calculs des poids, etc.), documentées dans le respect des principes FAIR par le CDSP et diffusées au moyen de l'entrepôt de données [data.sciencespo](https://data.sciencespo.fr). La liste de l'ensemble des références produites par le panel ELIPSS entre 2013 et 2023 est disponible en suivant ce lien : [ELIPSS - Les enquêtes](#).

Le panel ELIPSS est administré au quotidien par une équipe spécialiste des enquêtes sur Internet. La direction scientifique du panel est assurée par le Directeur du CDSP, avec l'appui du Comité scientifique et technique (CST) de l'unité.

2. SOUMETTRE UN MODULE DE QUESTIONS D'ENQUÊTE AU PANEL ELIPSS

Au-delà de l'Enquête annuelle, prise en charge directement par l'équipe ELIPSS, la plupart des questionnaires proposés au panel ELIPSS émanent de toute personne, équipe ou organisme s'inscrivant dans une démarche de recherche en sciences humaines et sociales. Un appel à propositions permanent est disponible pour ce faire sur le [site du CDSP](#).

En parallèle, le CDSP souhaite – comme l'année précédente – soutenir les jeunes chercheur·e·s avec un appel dédié.

2.1. Un 1^{er} appel à modules de questions en 2024

Début 2024, le CDSP lance son premier appel à propositions dédié aux doctorant·e·s. À la clôture de celui-ci, [4 projets sont sélectionnés](#) et administrés au panel entre juillet et septembre 2024 :

- SOURIRE - "Santé Orale : Usages, Représentations et Inégalités de Recours" (Université Paris 8 - Laboratoire CRESPPA/CSU) ;
- SOCLIM - "Socialisations et changement climatique" (Université Paris Cité - UMR Géographie-cités) ;
- PARENTALITÉ - "Parentalités et styles pédagogiques" (Université Sorbonne Paris Nord - Laboratoire Experice) ;
- InfoCollèges "Accès à l'information sur les collèges en France" (Sciences Po Paris, Département d'Économie).

Les données produites dans ce cadre ont vocation à nourrir la [collection ELIPSS : Enquêtes doctorant·e·s de la Banque de données du CDSP](#).

2.2. L'appel à modules de questions 2025

Cet appel spécifique vise à **soutenir les projets des jeunes chercheur·e·s en leur permettant de mobiliser un échantillon probabiliste en population générale pour l'administration de quelques questions vouées à nourrir leur travail de thèse**. Pour ce faire, le CDSP prend complètement en charge le coût de l'administration des modules sélectionnés à l'issue de cet appel. Ceux-ci seront administrés lors du **terrain d'enquête prévu en juillet 2025**.

Le panel ELIPSS étant constitué par un échantillon en population générale, **il est impératif que les questionnaires puissent être compréhensibles par tous et concerner l'ensemble de l'échantillon** (quelques questions filtrées restent néanmoins possibles pour qualifier des sous-populations d'intérêt).

- Vous souhaitez **des informations complémentaires** sur le dispositif, **échanger avec l'équipe sur la faisabilité d'un projet** éventuel, etc. :

Écrivez à elipss.cdsp@sciencespo.fr avec pour objet :

Appel à projets doctorant·e·s - Demande de renseignements.

- Vous souhaitez **soumettre un module de questions** au panel ELIPSS :

Téléchargez le **formulaire de dépôt** depuis [ce lien](#) et renvoyez-le complété à elipss.cdsp@sciencespo.fr avec pour objet :

Appel à projets doctorant·e·s - Proposition de module de questions [acronyme du projet de module].

3. FONCTIONNEMENT DE L'APPEL À PROPOSITIONS

3.1. Éligibilité des projets et des porteur·se·s de projets :

- **Les projets attendus**

Les projets soumis lors de cet appel doivent s'inscrire dans le champ des sciences humaines et sociales et être conçus pour une enquête en population générale auprès d'individus âgés de 18 ans et plus. Le projet contiendra une brève justification théorique du module, précisant la question de recherche et les résultats attendus. **Le module de questions proposé sera d'une durée maximale de 5 minutes** soit un maximum de 25 questions nominales simples (les autres types de questions sont possibles, mais il est à noter qu'elles prennent plus de temps d'administration : pour plus d'informations voir [ce document](#)). Les modules sélectionnés seront **administrés en juillet 2025 au sein d'un même questionnaire et les données produites seront rendues accessibles à l'ensemble de la communauté scientifique dans les meilleurs délais.**

Les propositions axées sur des aspects méthodologiques sont tout autant encouragées que des questionnaires thématiques spécifiques.

- **Les doctorant·e·s porteur·se·s des projets de modules**

Toute personne inscrite en doctorat et œuvrant dans le domaine des sciences humaines et sociales est éligible pour soumettre un projet. Le statut d'avancement dans le programme doctoral n'est pas un critère restrictif. Les déposant·e·s doivent s'engager à respecter les principes directeurs du Panel ELIPSS et être disponibles pour accompagner le projet depuis sa proposition jusqu'à sa réalisation, y compris la finalisation du questionnaire, les tests, le contrôle des données, et l'analyse des résultats. Ils doivent également être disposés à obtenir toutes les autorisations nécessaires notamment auprès de leur tutelle pour la réalisation de leur projet, en conformité avec les normes éthiques et légales.

3.2. Modalités de dépôt des projets

Pour soumettre un projet de module, **téléchargez le formulaire de dépôt depuis [ce lien](#) et renvoyez-le complété à elipss.cdsp@sciencespo.fr avec pour objet : Appel à projets doctorant.e.s - Proposition de module de questions [acronyme du projet de module].**

La date limite de dépôt des propositions est le 7 avril 2025 (23:59).

Le formulaire à télécharger reprend les éléments suivants :

- Le module de questions proposé (5 min max.)
- La description du projet de module de questions (justification théorique du module, question de recherche et résultats attendus)
- Les informations synthétiques sur le projet de module (titre, acronyme, mots clés, résumé)
- Les informations sur la ou le déposant·e (nom, prénom, sujet de la thèse, date de début du doctorat, établissement et laboratoire, directeur.rice(s) de thèse, contact)

3.3. Modalités de sélection des projets :

La sélection des projets sera réalisée par l'Équipe ELIPSS qui pourra faire appel à des expert·e·s externes, par exemple des membres du Comité scientifique et technique du CDSP. Ces expert·e·s apporteront leur expérience pour enrichir le processus de sélection.

Les critères d'évaluation incluront la qualité scientifique de la proposition, la pertinence méthodologique, ainsi que l'adéquation avec les spécificités du panel ELIPSS. La clarté et l'originalité du module de questions proposé seront également des éléments majeurs pris en compte lors de l'évaluation.

Les évaluations auront lieu entre avril et mai et les réponses aux déposant·e·s seront communiquées à la mi-mai 2025 au plus tard. Les projets retenus bénéficieront alors de l'accompagnement de l'équipe ELIPSS pour finaliser le module de questions, réaliser les tests nécessaires, et se préparer à la phase de terrain d'enquête qui se déroulera en juillet 2025.

3.4. Calendrier

Le calendrier est le suivant :

- Février 2025 : Ouverture de l'appel à modules de questions d'enquête
- 7 avril 2025 : Clôture de l'appel à propositions
- Mi-mai 2025 : Réponses aux déposant·e·s
- 2^{ème} quinzaine de mai et 1^{ère} quinzaine de juin 2025 : Finalisation des projets de modules de questions retenus et premiers tests
- Juillet 2025* : Administration des modules de questions sélectionnés
- Octobre 2025 : Transmission des fichiers de données

* Le calendrier de cette administration peut néanmoins évoluer en fonction du planning d'enquêtes ELIPSS.

Les porteur·se·s des projets de modules sélectionnés pourront être amené·e·s à présenter leur travail dans le cadre du séminaire du CDSP ; une date est à ce jour pressentie le 17 juin au matin.

Pour garantir un bon déroulement des opérations cet agenda devra scrupuleusement être respecté.

3.5. Conditions générales du Panel ELIPSS et engagement des porteur·se·s de projets :

En proposant un projet au Panel ELIPSS, les déposant·e·s s'engagent à respecter les principes directeurs de cette plateforme de recherche. Le projet doit notamment poursuivre **une finalité de recherche**, excluant toute visée commerciale. Par ailleurs, **les données collectées doivent être mises à disposition** des communautés intéressées dans les meilleurs délais. De manière plus générale, les jeunes chercheur.e.s s'engagent sur les points suivants :

- Respect des obligations légales, éthiques et professionnelles liées à l'enquête.
- Accompagnement du projet jusqu'à son aboutissement.
- Analyse des données dans des délais raisonnables.
- Contribution à un retour accessible aux panélistes sur les résultats de l'enquête.
- Accord de principe pour la co-propriété intellectuelle des données avec le Panel ELIPSS.
- Obtention des autorisations nécessaires pour la réalisation du projet.

3.6. Engagements de l'équipe ELIPSS :

L'équipe ELIPSS s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour la réalisation de la collecte prise en charge. Elle s'engage à tester et proposer des améliorations aux modules de questions pour en faciliter la compréhension par exemple. L'équipe assure la documentation des données selon les normes internationales (DDI) et leur mise à disposition à la communauté de recherche rapidement après l'enquête. L'équipe ELIPSS veille au respect des réglementations relatives aux droits des personnes, au respect de la vie privée, et à la sécurité des données conformément au RGPD.